

rapportent le plus de profit, et attirer constamment l'attention des clients sur ces lignes. Il arrive souvent qu'un client entrant dans un magasin avec un but défini n'achète que l'article particulier pour lequel il est venu, si son attention n'est pas attirée sur quelque chose qu'il est heureux non seulement de connaître, mais aussi d'acheter. Les commis qui seront propriétaires plus tard sont les vendeurs d'aujourd'hui.

• • •

La politesse est une chose certainement aussi nécessaire que le capital à un jeune homme entreprenant est quelque chose pour lui-même. Tout commis peut facilement s'en rendre compte s'il réfléchit que des clients du magasin attendent peut-être qu'il vienne les servir et même remettent leurs achats jusqu'à son retour, s'il est absent du magasin. La popularité personnelle a une importance capitale en affaires, et quand un jeune homme populaire s'établira dans un commerce, il verra que les clients du magasin où il était employé le suivront probablement et lui amèneront aussi d'autres clients.

• • •

Le commis qui veut réussir doit arriver de bonne heure au magasin. Il ne doit pas oublier que l'employé qui est toujours en retard a bien des chances de demeurer toujours commis.

Le commis paresseux, indolent, est sans valeur et ne peut pas s'attendre à recevoir de l'avancement ni autre chose que son salaire mal gagné, si toutefois il réussit à conserver sa position. Cet employé est du genre de ceux qui consultent constamment l'horloge. Ces hommes aiment à dire qu'ils n'ont pas de chance, que l'occasion ne se présente jamais à eux. Le fait est qu'ils laissent beaucoup d'occasions leur échapper, sans les saisir au passage.

## LA VENTE AU POIDS

Récemment les épiciers et les bouchers de Toledo ont inauguré un nouveau système de vente. Ils ont déclaré que l'antique système de vente à la mesure était devenu suranné, n'était plus en concordance avec les conditions modernes du commerce et se prêtait trop à la fraude et à la supercherie. La vente loyale et équitable des marchandises en vrac, ont-ils dit, ne peut être assurée que par la pesée.

Les principaux articles vendus à la mesure auparavant et qui, dorénavant, seront vendus au poids, sont les huîtres, les noix, les fèves, les pommes, les petits fruits, les pommes de terre, les fruits et légumes dont le volume et la qualité

se sont prêtés à des pratiques malhonnêtes dans le passé.

Les œufs seront aussi vendus au poids. Une douzaine d'œufs à 40 cents équivaut, disent ces marchands, à une livre à 28 cents, car une douzaine d'œufs de grosseur moyenne pèse à peu près une livre et demie.

Pour établir une comparaison entre les deux systèmes de vente à la mesure et au poids, les marchands font remarquer que deux livres d'huîtres équivalent à une pinte, une livre de choucroute à deux pintes, et qu'une livre de fèves à 7 cents est équivalente à une pinte à 10 cents.

L'Association déclare que le public peut beaucoup aider au nouveau mouvement, car il est de son intérêt, comme de celui des marchands, que ce système soit adopté. Une livre est une livre partout, et l'épicier sait qu'il vend et la ménagère sait qu'elle achète exactement la quantité pour laquelle elle paie.

## L'empois de riz Rémy

La supériorité des Empois de Riz au point de vue de l'économie et de la beauté du repassage sur les empois de blé ou de maïs est établie de longue date; les Empois de Riz Rémy sont exportés dans le monde entier. La maison Laporte, Martin et Cie, Ltée, Montréal a obtenu le contrôle de la vente des fameux Empois Rémy. Ces empois se vendent en boîtes de 1-4, 1-2 et 1 lb., ce qui en facilite considérablement la vente.

La St. Lawrence Tobacco Company de St-Laurent, a été mise en liquidation par le juge Fortin, à la demande de Omer Wilfrid Legault.

## C'EST UN FAIT ACQUIS

que dans la vie pratique des affaires, les annonces insérées dans un bon journal de la partie, rapportent.

Faites un essai dans le "Prix Courant" et vous serez satisfait.



### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

VENTE DES TERRAINS D'EXPOSITION  
DE L'ANCIENNE COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DE ST-JEAN,  
P. Q.

**AVIS**

Le Gouvernement de Québec a décidé de vendre les Terrains d'Exposition ci-haut mentionnés, situés dans la ville de St-Jean, P. Q., contenant environ 24 arpents en superficie, avec les édifices dessus construits.

Le Ministre de l'Agriculture invite tous ceux qui désiraient devenir propriétaires de ces terrains à les visiter et à lui transmettre leurs offres.

On peut se renseigner sur la désignation des dits terrains ainsi que sur les charges et les conditions de la vente, en s'adressant au bureau du Gouvernement, à Montréal, 9 rue St Jacques, au bureau du Régistrateur, à St-Jean, P. Q., et au Ministère de l'Agriculture, à Québec, le ou avant le 15 avril prochain.

Le Gouvernement ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Québec, 21 février 1910.

Par ordre,

**B. MICHAUD**  
Secrétaire du Ministère de l'Agriculture.

Choix de Fermes Mélangées pour culture de grains, laiterie, élevage du bétail.

Des renseignements complets seront envoyés gratuitement sur demande adressée à

**W. D. SCOTT,**  
SURINTENDANT  
de l'Immigration.  
OTTAWA, - Canada.



## L'Ouest du Canada offre Une Terre Libre, le Sol le Meilleur, le Climat le plus Beau et des Chances de Succès Sans Égales.

Sommaire des Règlements concernant les Terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne, qui est le seul chef d'une famille, ou toute personne majeure âgée de plus de 18 ans, peut acquérir comme homestead un quart de section de terre disponible du Dominion, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le postulant doit se présenter en personne à l'Agence ou Sous-Agence des Terres du Dominion pour le district. Une entrée par procuration peut être faite dans toute agence, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur de celui qui se propose d'acquérir un homestead.

Devoirs.—Six mois de résidence sur la terre et de culture chaque année pendant trois ans. Un homme ayant un homestead peut habiter à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres qu'il possède en propre et occupée par lui, ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un homme occupant un homestead et dans de bonnes conditions, a la prérogative d'acheter avant d'autres un quart de section le long de son homestead. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs.—Il doit résider pendant six mois, chaque année, et au cours de six ans, à partir de la date d'entrée de son homestead (y compris le temps requis pour obtenir la patente de homestead), et cultiver 50 acres en plus.

Un homme ayant un homestead, dont les droits au homestead sont expirés, et qui ne peut pas obtenir une préemption, peut prendre un homestead acheté, dans certains districts. Prix, \$3.00 l'acre.

Devoirs.—Il doit résider six mois, chaque année pendant trois ans, cultiver cinquante acres et ériger une maison d'une valeur de \$300.00

Superficie cultivée en blé dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Années.	Acres.
1902	2,665,864
1903	3,284,086
1904	3,378,301
1905	3,881,199
1906	5,013,544
1907	4,898,286
1908	5,624,000
1909	6,878,000

On s'attend à ce que l'année 1910 offre une autre forte augmentation de superficie en culture.